



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 avril 2002
Français
Original: anglais

Lettre datée du 25 avril 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le présent rapport sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité est soumis aux membres du Conseil de sécurité pour examen, conformément au paragraphe 9 de la résolution 1386 (2001) du Conseil, en date du 20 décembre 2001 (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir en faire distribuer le texte comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Stewart **Eldon**



Annexe de la lettre datée du 25 avril 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Deuxième rapport sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan

1. La Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan a atteint sa pleine capacité opérationnelle le 18 février et le commandement de la Brigade multinationale de Kaboul a été transféré à l'Allemagne le 19 mars. Le Royaume-Uni continue d'assumer son rôle de pays chef de file et chargé du commandement du quartier général de la Force. Celle-ci effectue actuellement le roulement nécessaire d'un certain nombre de capacités; il est important de maintenir la cohérence de la campagne pendant la transition d'un contingent à l'autre, par une planification minutieuse, exécutée dans les délais requis. Il est à espérer que la Turquie confirmera prochainement son accord de principe et deviendra le pays chef de file de la Force. Les modalités finales du transfert sont actuellement mises au point.

2. Les relations entre la Force et l'Administration intérimaire demeurent productives et la liaison avec les principaux ministères et autres organismes afghans est bien établie. L'Administration intérimaire a démontré sa capacité croissante et l'efficacité de la coordination et de la coopération a été attestée lors de l'organisation de plusieurs événements clefs, notamment le retour du Roi Zaheir Chah, et en ce qui concerne la préparation de la parade militaire prévue pour le 28 avril.

3. Sur le plan de la sécurité, la situation à Kaboul s'est considérablement améliorée depuis l'arrivée de la Force. D'après l'analyse statistique actuellement effectuée par cette dernière, les taux de criminalité ont baissé dans toute la ville, parfois jusqu'à 70 %. La population générale de Kaboul accueille avec satisfaction la sécurité et la confiance apportées par la Force, quelque 89 % des enquêtés déclarant qu'ils se réjouissent de sa présence. On a relevé quelques incidents mineurs impliquant des patrouilles de la Force, que nous imputons à l'augmentation du nombre des patrouilles, en particulier pendant la nuit, dans les quartiers livrés à l'anarchie. La Force continuera de s'efforcer d'améliorer la sécurité dans ces secteurs.

4. La police de l'Administration intérimaire, avec l'assistance de la Force et de la communauté internationale, améliore ses capacités sur le plan de l'organisation et de l'efficacité. Le programme de formation de la police dirigé par l'Allemagne, qui est en cours d'exécution, devrait encore améliorer la situation. On signale que les membres de la police ayant un grade inférieur à celui de lieutenant ne perçoivent toujours pas une rémunération suffisante, ce qui est un sujet de préoccupation, du fait notamment qu'il existe des preuves attestant que des membres de la police sont impliqués dans certains des crimes commis.

5. Le premier bataillon de la Garde nationale afghane a achevé sa formation le 4 avril. La parade organisée à cette occasion a attiré l'attention des médias. L'Administration intérimaire emploie maintenant le bataillon à diverses tâches – une première mesure positive pour ce premier bataillon multiethnique relevant du commandement central de la nouvelle armée nationale. La Force continuera de

travailler avec l'Administration intérimaire et le Ministère afghan de la défense afin de garantir que le premier bataillon recevra un appui moral et matériel suffisant.

6. La réforme du secteur relatif à la sécurité a progressé avec la récente conférence de Genève. La Force a travaillé en étroite collaboration avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, pour la préparation de cette manifestation et demeure en contact avec elle, fournissant soutien et conseils. La deuxième Réunion d'assistance à la sécurité en Afghanistan se tiendra à Genève le 17 mai et constituera une occasion importante de promouvoir ce processus. Elle sera concentrée sur les mesures suivantes :

- Création d'une armée nationale (sous la direction des États-Unis);
- Création d'une police nationale (sous la direction de l'Allemagne);
- Renforcement des tribunaux, du système pénitentiaire et de l'administration de la justice (sous la direction de l'Italie);
- Démobilisation (sous les auspices de l'ONU);
- Lutte contre les stupéfiants (sous la direction du Royaume-Uni).

7. La Force et la Mission entretiennent de très bonnes relations. Le personnel de la Force participe aux activités d'un certain nombre de groupes de travail et de processus de consultation concernant les divers domaines d'activité de l'ONU en Afghanistan. Il existe une coopération quotidienne et une bonne entente à tous les niveaux, depuis le Représentant spécial du Secrétaire général, sur une vaste gamme de questions, y compris le maintien de la sécurité dans la ville, les projets civils/militaires, la réforme du secteur de la sécurité et la préparation de la Loya Jirga. La Force sera étroitement associée à la préparation de cet événement prévu en juin et fournit des conseils techniques et en matière de planification de la sécurité.

8. La création de l'Organe de coordination de l'aide à l'Afghanistan, en tant que mécanisme visant à faire en sorte que les ressources correspondent aux besoins du Cadre de développement national, constitue un progrès important en matière d'efficacité et de gestion saine et vigoureuse. Travaillant en étroite collaboration avec la Mission, il commence à démontrer qu'il peut effectivement améliorer le tissu social et l'économie de l'Afghanistan.